



Edito

Nous avons choisi dans ce nouveau numéro de présenter plusieurs sujets d'actualité de l'Union européenne vus sous des angles différents. Sur le plan des relations internationales, Pierre Mandon fait le point sur le sujet complexe et brûlant du Mercosur. La tragédie de Crans Montana a entraîné la mobilisation du mécanisme de protection de l'Union européenne (MPCU). Michel Lefrançois nous explique le fonctionnement et les objectifs de ce service d'intervention européen mobilisable 24h sur 24h en réaction aux catastrophes.

Ambre Valette, nous présente une institution mal connue de l'UE : le CESE (Conseil Economique et Social Européen) qui vient de renouveler sa gouvernance. Le nouveau président, un irlandais, entend replacer la société civile au cœur du projet européen. A noter que Laure Niclot ancienne présidente des Jeunes européens France en fait désormais partie.

Renouvellement également en janvier de la gouvernance du Mouvement européen France lors de l'assemblée générale qui a réélu Hervé Moritz à la présidence. Ce fut également l'occasion de débats et de riches échanges en présence des présidente et président des Mouvement européen de l'Allemagne et de l'Italie.

Vous retrouverez également ici nos zooms sur l'actualité européenne : ce mois-ci les sujets concernent d'une part l'Europe sociale et d'autre part l'intéressante vision sur l'UE du Canada développée à Davos par le 1er ministre canadien.

Plus près de chez nous, la Maison de l'Europe a contribué avec Veauche Jumelage à faire vivre l'amitié franco-allemande avec l'organisation de « la 1ère nuit partagée de la lecture franco-allemande... »

Quant au choix de lecture de Colette Modion, il s'est porté ce mois sur le livre « En Russie » qui nous présente l'histoire ce pays en format bande dessinée : une contribution largement documentée, vivante et accessible pour mieux comprendre l'actualité d'aujourd'hui.

Marthe-Claire
PORTRAN



UE-Mercosur : l'accord sans fin



Après plus de vingt-cinq ans de négociations, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur a franchi, en janvier, une étape décisive... avant de replonger dans l'incertitude.

Le 17 janvier, à Asuncion (Paraguay), la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a apposé la signature de l'UE sur ce traité présenté par Bruxelles comme un levier économique et géopolitique majeur. Quelques jours plus tard, toutefois, le processus s'est brutalement ralenti. Mercredi 21 janvier, le Parlement européen a décidé, à une très courte majorité (334 voix pour, 324 contre et 11 abstentions), de saisir la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Les eurodéputés demandent aux juges de Luxembourg de se prononcer sur la légalité de la procédure de ratification choisie par la Commission, une initiative susceptible de retarder l'examen du texte de plus d'un an, voire d'en compromettre définitivement l'entrée en vigueur.

L'édito	1
UE-Mercosur....	1-3
La protection civile....	4
Le CESE....	5
Omnibus, quésaco ?...	6
Assemblée générale du MEF France	6
Point actualités	7
L'Europe près de chez vous	8
Idée lecture	8

Municipales 2026 l'Europe au programme !

La démocratie et les valeurs européennes commencent dans nos communes. Le Mouvement Européen et ses associations partenaires portent une campagne commune en vue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Nous appelons les candidats et candidates à faire de leurs communes le premier maillon de la citoyenneté européenne et à incarner l'ambition fondatrice de l'Union européenne : les valeurs démocratiques qui sont le socle de notre union.

UE-Mercosur : l'accord sans fin (suite)

Le Mercosur en bref

Créé en 1991, le Mercosur (Mercado Común del Sur — Marché commun du Sud) est un bloc commercial sud-américain visant à favoriser l'intégration économique régionale. Il regroupe aujourd'hui quatre États membres : l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Le Venezuela, qui avait adhéré en 2012, est suspendu depuis 2017. La Bolivie a signé un protocole d'adhésion en décembre 2012, mais celui-ci reste en attente de ratification par les parlements des pays membres.

Avec une population totale d'environ 270 millions d'habitants, les pays du Mercosur constituent la sixième économie mondiale.

Sur le plan commercial, l'Union européenne est le deuxième partenaire du Mercosur pour les échanges de marchandises, représentant près de 17 % du commerce extérieur du bloc en 2024. À l'inverse, le Mercosur est le dixième partenaire commercial de l'UE.

En 2024, les échanges de marchandises entre l'UE et le Mercosur ont dépassé 111 milliards d'euros, dont 55,2 milliards d'euros d'exportations européennes et 56 milliards d'euros d'importations. Plus de 80 % de ces flux concernent le Brésil, principal partenaire sud-américain de l'UE.

Entre 2014 et 2024, ces échanges ont progressé de plus de 36 %, les importations augmentant de plus de 50 % et les exportations de 25 %.

Aux origines d'un projet né dans l'euphorie du libre-échange

Pour comprendre la genèse de l'accord UE-Mercosur, il faut revenir à la fin des années 1990. À l'époque, le libre-échange a le vent en poupe, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vit ses grandes heures, l'Union européenne ne compte que quinze États membres et les États-Unis cherchent à étendre leur influence économique en Amérique du Sud, considérée comme leur chasse gardée commerciale.

À Bruxelles, le vice-président de la Commission européenne Manuel Marín s'inquiète alors de voir le jeune Mercosur — dont l'UE est déjà le premier partenaire commercial — s'ouvrir davantage aux appétits américains. Il milite activement pour la création d'une zone de libre-échange entre l'UE et le bloc sud-américain, un projet soutenu de longue date par l'Espagne.

Le 27 juin 1999, à Rio de Janeiro, le président français Jacques Chirac affiche publiquement son soutien à cette dynamique. « Nous avons tous la même volonté, qui est celle de nous orienter vers un libre-échange qui est dans la nature des choses », déclare-t-il. Dans les coulisses bruxelloises, toutefois, Paris s'emploie déjà à défendre les intérêts de l'agriculture française et à freiner les ardeurs espagnoles, avec, comme aujourd'hui, le soutien de Dublin et de Vienne.

À la fin de l'année 1999, les négociations sont officiellement lancées. Elles sont pilotées par Pascal Lamy, tout juste nommé commissaire européen au commerce, avant qu'il ne prenne la tête de l'OMC en 2005. « À l'époque, si le Mercosur avait accepté toutes les

concessions et clauses présentes dans la version de 2026, j'aurais signé tout de suite », confiait-il au quotidien La Croix, le 9 janvier.

Un accord aux effets sectoriels contrastés

Souvent réduit au seul enjeu agricole, l'accord UE-Mercosur concerne en réalité un champ bien plus large de secteurs économiques. Outre l'agriculture, il touche notamment l'industrie automobile, la chimie, le secteur pharmaceutique, le textile et les services.

Comme tout accord de libre-échange, il repose sur un échange de concessions et ne permet pas de dissocier un secteur des autres. Certains devraient enregistrer des gains, en particulier l'industrie et les services européens, tandis que d'autres pourraient en pâtir, ce qui explique l'ampleur des oppositions.

Au sein même du monde agricole, les effets attendus sont différenciés. Les filières bovine et sucrière apparaissent parmi les plus exposées, en cas de baisse des prix sur les marchés européens liée à une hausse des importations en provenance du Mercosur. À l'inverse, d'autres secteurs agricoles — vins, spiritueux, fromages, protégés par des indications géographiques — pourraient tirer profit de l'ouverture des marchés sud-américains.

Une opposition française large et durable

En France, l'accord suscite une opposition quasi unanime de l'ensemble des forces politiques et des principaux syndicats agricoles. Les critiques portent principalement sur le risque d'une concurrence jugée déloyale pour les filières agricoles françaises, en particulier l'élevage bovin.

UE-Mercosur : l'accord sans fin (suite et fin)

La viande produite au Brésil ou en Argentine est nettement moins chère que celle issue des exploitations européennes, en raison de coûts de production plus faibles — foncier, main-d'œuvre, alimentation animale — et de normes sanitaires et environnementales moins contraignantes. Ces écarts nourrissent également les critiques des organisations écologistes, qui dénoncent un accord susceptible d'accroître les émissions de gaz à effet de serre, de favoriser la déforestation en Amazonie et de fragiliser les standards sanitaires européens.

Le revirement et l'isolement de Paris

Lors de la conclusion politique de l'accord, en juin 2019, Emmanuel Macron s'était montré favorable au texte, affirmant avoir obtenu des garanties environnementales du président brésilien de l'époque, Jair Bolsonaro. Mais quelques semaines plus tard, alors que de vastes incendies ravageaient l'Amazonie, le chef de l'État avait retiré le soutien français au traité.

Depuis, Paris plaide pour une renégociation partielle du texte, réclamant l'instauration de clauses miroirs, imposant aux produits importés des normes équivalentes à celles en vigueur dans l'UE, ainsi qu'un durcissement des clauses de sauvegarde. En décembre 2025, les États membres et le Parlement européen se sont accordés sur un mécanisme jugé insuffisant par la France.



Un débat juridique aux lourdes conséquences

Au cœur de la controverse se trouve l'architecture juridique retenue par la Commission européenne. Initialement considéré comme un accord « mixte », relevant à la fois des compétences de l'UE et de celles des États membres, le traité a été scindé en deux textes distincts.

Le premier, strictement commercial, peut être adopté à la majorité qualifiée des États membres et par le seul Parlement européen. Le second, un accord de partenariat plus large, demeure soumis à une ratification nationale complète. Pour les opposants, cette scission constitue un contournement institutionnel destiné à neutraliser certains véto nationaux.

La saisine de la CJUE devra déterminer si cette procédure respecte le droit européen et le mandat de négociation confié à la Commission en 1999.

Une entrée en vigueur plus qu'incertaine

En théorie, l'accord pourrait entrer en application provisoire avant même le vote final du Parlement européen. Mais la saisine de la CJUE suspend de facto le processus de ratification jusqu'à l'avis des juges de Luxembourg. Si ceux-ci validaient la procédure, les eurodéputés devraient encore se prononcer sur le fond du texte, dans un contexte politique où une majorité favorable reste loin d'être acquise. En cas de décision défavorable, une renégociation du traité s'imposerait, sans garantie d'issue.



Le président panaméen José Raúl Mulino, le président bolivien Rodrigo Paz, le président du Conseil européen António Costa, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le président paraguayen Santiago Peña, le président argentin Javier Milei, le président uruguayen Yamandu Orsi et le ministre brésilien des Affaires étrangères Mauro Vieira se serrent la main à l'occasion de la signature, à Asuncion (Paraguay), d'un accord de libre-échange mettant fin à plus de 25 ans de négociations. CESAR OLMEDO / REUTERS

Vingt-six ans après le lancement des négociations, l'accord UE-Mercosur demeure ainsi suspendu entre ambitions commerciales, fractures politiques et incertitudes juridiques.

Pierre MANDON



Le mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCU)

M-P-C-U, une abréviation plutôt méconnue du grand public, pourtant régulièrement présente en arrière-plan de l'actualité. En voici l'explication.

La solidarité de l'UE, un service structuré

Parmi les 43 Directions Générales (DG) et Services de la Commission européenne, c'est le cadre de la DG ECHO qui nous intéresse ici. La « [DG ECHO](#) » a été créée en 1992 pour exprimer la solidarité de l'UE avec les populations dans le besoin, partout dans le monde.»



Renforcer la coopération en matière de protection civile

C'est en octobre 2001 que « la Commission européenne a mis en place le [mécanisme de protection civile de l'UE \(MPCU\)](#) afin d'améliorer:

- prévention
- préparation
- réponse aux catastrophes

(ndlr: le MPCU n'a été complètement intégré à la DG ECHO qu'en 2010).

Le mécanisme vise à renforcer la coopération en matière de protection civile **entre les pays de l'UE et dix autres États participants: Albanie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie, Turquie et Ukraine.**

Tout pays touché par une catastrophe, en Europe et au-delà, peut demander une aide d'urgence par l'intermédiaire du mécanisme. La Commission joue un rôle clé dans la coordination de la réaction aux catastrophes et contribue aux coûts de transport et/ou de fonctionnement des déploiements.»

Sur la page web du MPCU, on lit ensuite : « Depuis son lancement en 2001, le mécanisme de protection civile de l'UE a répondu à plus de 830 demandes d'assistance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.

Le mécanisme contribue également à faire progresser les activités de prévention et de préparation aux catastrophes entre les autorités nationales et favorise l'échange de bonnes pratiques. Cela facilite le développement continu de normes communes plus élevées et permet aux équipes de différents pays de travailler ensemble en douceur en cas de catastrophe.»

L'UE et son centre de coordination de la réaction d'urgence

Plus loin sur le site du MPCU, le chapitre du "comment" : « À la suite d'une demande d'assistance au moyen du mécanisme, [c'est] le centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) de l'UE [qui] mobilise une assistance ou une expertise.

L'[ERCC](#) (photo ci-contre) surveille les événements dans le monde entier 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et assure un déploiement rapide de l'aide d'urgence grâce à un lien direct avec les autorités nationales de protection civile.

Des équipes et des équipements spécialisés, tels que des avions de lutte contre l'incendie, des équipes de recherche et de sauvetage et des équipes médicales, peuvent être mobilisés à bref délai pour des déploiements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe.»

Une réserve stratégique de capacités et de stocks européens de réaction aux catastrophes

Autre information importante, autre lien à découvrir, celui de [rescEU](#).

On y lit : « La Commission européenne a modernisé le mécanisme de protection civile de l'UE et créé rescEU afin de mieux protéger les citoyens contre les catastrophes et de gérer les risques émergents.

rescEU a été créé en tant que réserve stratégique de capacités et de stocks européens de réaction aux catastrophes, entièrement financée par l'UE. Il comprend une flotte d'avions et d'hélicoptères de lutte contre les incendies, un avion d'évacuation sanitaire et plusieurs stocks essentiels. Il s'agit notamment des hôpitaux de campagne, des moyens de transport, de l'énergie et des articles d'abri, des fournitures médicales essentielles et de l'équipement pour répondre aux urgences chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN).

Les réserves de rescEU sont hébergées dans des emplacements stratégiques dans 22 États membres et États participants.»



Une actualité récente et marquante : Crans-Montana

A lire dans l'Express du 15 janvier, un article détaillé signé Victor Garcia, intitulé "Dans les coulisses de l'Europe des secours". Il débute par ces mots : « Jeudi 1er janvier, dans un immeuble de la rue Joseph II, à Bruxelles. Le Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) est en alerte..... les équipes viennent d'ouvrir un nouveau dossier : "Crans-Montana".

Et il se termine par ces mots « Une Europe bureaucratique, peut-être, mais qui, certains jours, se transforme en salle d'urgence commune...et fonctionnelle.»

Il s'agissait en effet pour la Suisse d'avoir le support nécessaire pour organiser le transfert de grands brûlés vers des unités de soins spécialisées hors de ses frontières.

Michel LEFRANCOIS



Le Conseil économique social européen (CESE)



Le [Conseil économique social européen \(CESE\)](#) est une institution consultative issue du traité de Rome de 1957.

Le CESE comprend 329 membres nommés pour cinq ans, répartis en trois groupes : employeurs, travailleurs, et organisations de la société civile.



Les membres du CESE siègent rue Belliard, au cœur du quartier européen à Bruxelles - Crédits : Comité économique et social européen

Le CESE s'est réuni le 22 octobre 2025 à l'occasion de sa 600ème session plénière, marquant le début de la nouvelle mandature 2025-2030. À cette occasion, les membres ont élu l'Irlandais Séamus Boland à la présidence de l'institution, succédant ainsi à l'Autrichien Oliver Röpke.

Le président est désormais assisté de deux vice-présidentes: Alena Mastantuono, de nationalité tchèque, chargée du budget, et Marija Hanževački, de nationalité croate, chargée de la communication.



A 69 ans, Séamus Boland devient le 36e président du CESE - Crédits : Comité économique et social européen
(source Toute l'Europe)

Les objectifs principaux de la nouvelle mandature élue du CESE

Sous la devise "Civil Society at the Heart of Europe", Séamus Boland entend replacer la société civile au cœur du projet européen. Son programme s'articule autour de trois priorités majeures :

- Une Union des opportunités visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale tout en renforçant la participation des jeunes

- Une Union de la sécurité destinée à protéger la démocratie, la liberté d'association et la liberté des médias
- Une Union de résilience, centrée sur la mise en œuvre du Pacte vert européen avec pour objectif d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050, tout en soutenant le développement rural et la gestion durable de l'eau dans le cadre du Blue Deal.

Dans ce contexte, le président a affirmé que "le CESE devait jouer un rôle essentiel dans la construction d'une Europe préparée, résiliente et solidaire", plaident pour un dialogue renforcé entre les institutions européennes, les citoyens, les syndicats et les entreprises.



European Economic and Social Committee

Parmi les membres français du CESE européen, Emilie Prouzet, représentante du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) entame son deuxième mandat au sein de l'institution. Elle a été élue présidente de la section du Marché unique, de la production et de la consommation (INT), illustrant une implication française significative.

Elle plaide pour un CESE davantage orienté vers la simplification et la mise en œuvre effective du marché intérieur, tout en constatant la prolifération des règles nationales et la perte de confiance entre les Etats membres qui constituent des freins à la libre circulation des biens et services.

Enfin, Thierry Beaudet, président du CESE français, souligne l'importance "d'une complémentarité entre les régions, le CESE français et le CESE européen". Cette dynamique se concrétise déjà à travers des coopérations telles que "l'Erasmus de la société civile" ou encore les partenariats engagés avec les pays candidats à l'adhésion notamment de la Moldavie à l'Albanie.

Ambre Valette
Etudiante en droit
Jeunes Européens Saint-Etienne



Les propositions omnibus de la Commission, quésaco ?

Le mot-clé est **simplification**, tel qu'expliqué sur le [site de la Commission européenne](#) :

« Une réglementation plus simple et une réduction des charges réglementaires sont essentielles pour une Europe plus compétitive et plus attrayante....En 2025, la Commission a présenté [dix propositions omnibus](#) visant à réduire les coûts administratifs récurrents de 11,9 milliards d'EUR. »

Pourquoi cette appellation ? Elle est utilisée depuis longtemps dans le jargon américain où un projet de loi Omnibus est une proposition qui couvre un certain nombre de sujets divers ou sans lien entre eux ([Wikipedia](#)). Elle sous-entend de même pour la Commission « un train de mesures », concept d'un « véhicule unique et collectif qui transporte ensemble de nombreuses réformes distinctes, améliorant ainsi l'efficacité législative et facilitant les compromis entre les Etats membres. » (résumé Qwant)

Liste et dates d'adoption

- [Omnibus X sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux](#), adoptée le 16 décembre 2025.
- [Omnibus IX sur l'automobile](#), adoptée le 16 décembre 2025.
- [Omnibus VIII sur la législation environnementale](#), adoptée le 10 décembre 2025.
- [Omnibus VII sur le numérique](#), adoptée le 19 novembre 2025.
- [Omnibus VI sur les produits chimiques](#), adoptée le 8 juillet 2025.
- [Omnibus V sur la défense](#), adoptée le 17 juin 2025.
- [Omnibus IV sur les petites entreprises à moyenne capitalisation, la numérisation et les spécifications communes](#), adoptée le 21 mai 2025.
- [Omnibus III sur la politique agricole commune](#), adoptée le 14 mai 2025.
- [Omnibus II sur la simplification des investissements](#), adoptée le 26 février 2025.
- [Omnibus I sur la durabilité](#), adoptée le 26 février 2025.

Assemblée générale du Mouvement Européen France

Le Mouvement Européen France (MEF) a tenu son assemblée générale élective le 17 janvier 2026 à Paris, réunissant ses membres afin de renouveler ses instances dirigeantes et d'échanger sur les enjeux majeurs qui façonnent aujourd'hui l'avenir de l'Europe. Cette journée a été marquée par des débats approfondis sur l'actualité européenne, les défis géopolitiques contemporains et les priorités stratégiques de l'organisation pour les années à venir.

L'Assemblée générale a eu l'honneur d'accueillir deux invités de marque : Dr Anna-Maija Mertens, présidente du Mouvement Européen – Allemagne, et Pier-Virgilio Dastoli, président du Mouvement Européen – Italie. Leur présence a nourri des échanges riches avec les adhérents du Mouvement Européen – France autour des grandes priorités de notre organisation paneuropéenne.

Parmi les thématiques abordées figuraient notamment les réponses européennes à la guerre en Ukraine, les risques géostratégiques liés aux impérialismes américain et russe, les enjeux de souveraineté européenne, y compris face aux tentatives de prédition sur le Groenland, la construction



d'une défense européenne crédible, l'architecture du prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne, ainsi que la nécessaire réforme des institutions européennes afin de renforcer la démocratie au sein de l'Union.

Ces échanges ont permis de confronter les points de vue, de partager les expériences nationales et européennes, et de dégager des pistes d'action concrètes pour renforcer l'impact du Mouvement Européen dans la société civile et sur la scène publique, à un moment où l'Union européenne fait face à des défis sans précédent depuis sa création.

Enfin, l'assemblée générale a procédé au renouvellement de ses instances dirigeantes. Dr Hervé Moritz a été réélu président du Mouvement Européen – France, témoignant de la confiance renouvelée que lui accordent les membres du mouvement. Marthe-Claire Portran a été réélue au Bureau de l'association, comme responsable des actions éducatives et des ressources pédagogiques tandis que Pierre Mandon a rejoint le Conseil d'administration.



Pierre MANDON

Points du MEF sur l'actualité européenne

Source : « L'Hebdo des membres » du Mouvement Européen France

1- L'Europe sociale

Le Comité européen des droits sociaux (CEDS) du Conseil de l'Europe, gardien de la Charte sociale européenne qui constitue un pilier essentiel des droits sociaux en Europe, a publié ses conclusions pour 2025 évaluant la conformité des États européens aux droits fondamentaux liés au travail. Les résultats montrent des lacunes persistantes et parfois graves dans de nombreux États. Le CEDS souligne que, malgré quelques progrès, un long chemin reste à parcourir pour garantir des conditions de travail conformes aux standards européens. Les secteurs nouvellement structurés (plateformes, télétravail, économie à la demande) demeurent insuffisamment protégés. Parmi les principales insuffisances, la durée du travail (dans plusieurs États, certaines professions peuvent encore dépasser 60 heures de travail hebdomadaire, compromettant santé et sécurité), la protection inadéquate des travailleurs vulnérables (travailleurs des plateformes, télétravailleurs, travailleurs détachés ou sous-traités, indépendants, travailleurs exposés aux risques environnementaux (climat, pollution), et les inégalités persistantes entre femmes et hommes (écart salarial et faibles progrès en matière de réduction des inégalités de rémunération et de parité dans les postes décisionnels et conseils d'administration). Dans de nombreux pays, des obstacles à la négociation collective subsistent (interdictions de grève pour les policiers, personnels pénitentiaires, contrôleurs aériens, travailleurs de la santé). Les États n'apportent pas encore de réponses satisfaisantes face aux risques émergents psychosociaux liés au changement climatique, notamment pour les travailleurs vulnérables, et le droit à la déconnexion reste peu protégé. Le rapport couvre un large éventail de pays européens, allant de l'Allemagne au Royaume-Uni, en passant par l'Arménie, la Hongrie, la Turquie, l'Ukraine, etc., y compris certains territoires outre-mer comme Curaçao. Le Comité appelle les États à renforcer la protection juridique de tous les travailleurs, promouvoir l'égalité de genre, garantir les droits collectifs et mieux intégrer les nouveaux risques dans le droit du travail.

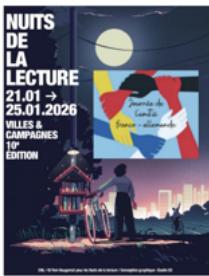


2- L'Europe dans la nouvelle géopolitique : la vision du Canada

Dans son allocution remarquée au Forum économique mondial de Davos, le Premier ministre canadien Mark Carney décrit un monde en rupture géopolitique, marqué par la fin du « récit confortable » du multilatéralisme et par le retour d'une rivalité ouverte entre grandes puissances. Selon lui, l'ordre international fondé sur des règles s'est érodé, les institutions multilatérales se sont affaiblies et l'intégration économique est désormais instrumentalisée comme outil de coercition (droits de douane, infrastructures financières, chaînes d'approvisionnement). Face à cette réalité, M. Carney affirme que les puissances intermédiaires, dont le Canada, ne sont pas impuissantes. Elles doivent "vivre dans la vérité", c'est-à-dire reconnaître la nature réelle du système international, cesser de faire semblant d'adhérer à un ordre qui ne fonctionne plus, et construire une nouvelle approche. Le Canada adopte une stratégie qui combine les principes (défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, droit international, droits humains) et le pragmatisme (acceptation de divergences d'intérêts avec ses partenaires, engagement sélectif et stratégique). Il appelle à un renforcement de la puissance canadienne (investissements massifs : un programme d'un trillion de dollars dans l'énergie, l'IA, les minéraux critiques et les infrastructures commerciales), prône des réformes économiques (baisses d'impôts, élimination de barrières au commerce interprovincial), la souveraineté énergétique et minérale par la mise en avant des atouts du Canada (énergie, ressources, talents) et il appelle au doublement des dépenses de défense d'ici 2030, avec un fort contenu industriel domestique. Pour répondre aux nécessités d'une diplomatie diversifiée et multipolaire, le Canada multiplie les accords commerciaux et sécuritaires, y compris avec l'UE, la Chine, le Qatar et plusieurs pays d'Asie et d'Amérique du Sud. Sa stratégie repose sur une géométrie variable (coalitions différentes selon les enjeux (Ukraine, Arctique, commerce, IA) ; développement de club de fournisseurs privilégiés pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques ; promotion d'un pont commercial entre la zone transpacifique (TPP) et l'UE. M. Carney insiste : si les pays de taille moyenne ne s'unissent pas, ils deviennent « le menu » plutôt que des acteurs. Ces pays doivent créer des institutions fonctionnelles là où les anciennes échouent, réduire leur dépendance aux grandes puissances et renforcer leurs économies pour pouvoir mener une politique étrangère crédible. Le Premier ministre affirme que la nostalgie pour l'ancien ordre mondial est vaine : il ne reviendra pas. Le défi est de bâtir un nouveau système plus juste et résilient, basé sur la coopération entre puissances moyennes, la diversification économique et stratégique, la cohérence entre valeurs affichées et actions. Il conclut que le Canada choisit cette voie "ouvertement et en confiance" et invite d'autres pays à le rejoindre.

L'Europe près de chez vous

L'Amitié franco-allemande bat fort en Cœur de Loire !



Dans le cadre des Nuits de la Lecture 2026 initiées par le Centre National du Livre du Ministère de la Culture et le Fonds Citoyen Franco-Allemand, Veauche Jumelages et la nouvelle Médiathèque municipale figurent parmi les 23 porteurs de projets retenus. Ils ont proposé conjointement un parcours thématique d'activités à partir de lectures franco-allemandes à Veauche. La « **1ère Nuit partagée de la lecture franco-allemande en Cœur de Loire** » a fait vivre l'amitié franco-allemande jeudi 22 janvier 2026 à près de 140 participants de 6 à 91 ans.



Au programme :

En après-midi :

-des ateliers participatifs pour enfants (contes, dessins, quiz).

-la matérialisation d'un

itinéraire urbain reliant la Maison de l'Europe et des Jumelages en Forez-Cœur de Loire (abritant Veauche Jumelages et la MDE42) et la Médiathèque, qui a permis à tous de (re)visiter les actions de Veauche Jumelages en direction de la jeunesse depuis 2011.

A la lumière des objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030, le Sentier de l'écocitoyenneté franco-allemande a ainsi été parcouru dans les deux langues.



En soirée :

-des lectures thématiques franco-allemandes à 2 voix qui ont illustré le thème national 2026 « Villes et campagnes ».

-une dégustation franco-allemande, à partir de productions locales du jardin européen et de produits typiques de La Hesse, qui a clôturé l'évènement.



La coopération entre la médiathèque, les écoles, les associations locales a été renforcée par la diversité des participants : bibliothécaires, lecteurs réguliers ou occasionnels, bénévoles associatifs, professeurs d'allemand mais aussi familles, riverains, habitants et acteurs de jumelage du territoire.

Le saviez-vous ?

En 2026 réparer ses appareils devient un droit.

L'Europe veut prolonger la durée de vie des produits. C'est l'objectif de la nouvelle directive sur le droit à la réparation. A compter du 31 juillet, les fabricants dans toute l'UE devront proposer la réparation de certains produits (smartphones, tablettes, lave-linges, aspirateurs,...) même après l'expiration des deux ans de garantie légale. Pour en savoir plus, [cliquer ICI](#).

Idée lecture :



En Russie, par Hugo Décrypte, Kris, Kokopello. Editions Allary, 2025.

Kris – pseudonyme de Christophe Goret-, né en 1972, historien de formation, a été libraire avant de se lancer dans l'écriture de scénarii pour bandes dessinées en 2002.

Kokopello –pseudonyme d'Antoine Angé-, né en 1991, est essayiste, dessinateur de presse et auteur de bandes dessinées. Avant d'écrire ses précédents albums il a vécu, de l'intérieur, le quotidien des institutions qu'il a fait vivre. Hugo Décrypte est un média en ligne, fondé par Hugo Travers, média leader chez les jeunes et qui traite des problématiques contemporaines. Hugo Travers s'est rendu en Ukraine en 2023 pour réaliser un documentaire « Ce que j'ai vu en Ukraine ».

« En Russie » est le premier volume d'une collection de bandes dessinées, qui, au rythme d'une parution par an, traitera de grands thèmes d'actualité.

De l'an 862 avec les Vikings à la guerre en Ukraine déclarée par Poutine, c'est à une immersion dans l'histoire de la Russie que nous invitent les auteurs de cette bande dessinée fleuve. Très documentée, elle est rendue vivante et accessible par la présence d'Hugo, personnage qui pose des questions, établit des liens entre événements passés et présents, et d'Eve, journalistes partis à la rencontre des hommes et femmes qui ont marqué cette histoire, et celle du monde.

A la fois reportage et analyse historique, le texte de cette bande dessinée, résultat d'importants travaux de recherche, a fait l'objet de relectures par un comité de quatre experts spécialistes de la Russie. Un titre accessible à tout public, grâce au choix de la forme bande dessinée, et dont le parti pris du lien entre histoire passée et présente enrichit l'approche de ce pays.

Colette MODION



EuropaLoire



Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter : loire@mouvement-europeen.eu

**Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran
Comité éditorial : Colette Modion, Pierre Mandon,
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.**

Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>